



Attestation de prolongation d'instruction

Par Mimiz

Bonjour j ai dépose ma demande de renouvellement de titre de sejour en novembre 2024. j ai reçu 3 attestations d'une durée de 3 mois. Puis le 30.07.2025 j ai encore reçu une attestation de prolongation d'instruction d'une part avec la mention " saisine par un tiers et enquête " et d'autre part d'une validité de seulement 1 mois et 10jrs soit du 30.07.2025 au 10.09 2025.

Qu'est-ce que ça veut dire tout ça ????

Merci pour vos retours